

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4403**

Intitulé

Technicien jardins espaces verts

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO)

Directeur de l'UNMFREO

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

214r Entretien des espaces verts, des parcs et jardins, des terrains de sport

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire effectue les activités suivantes:

- Préparation et onduite des chantiers de création et d'entretien du paysage,
- Participation à l'image, à la communication interne et externe de l'entreprise ou du service,
- Participation au fonctionnement global de l'entreprise du paysage ou du service.

Le titulaire est capable de :

- Participer à la veille technique JEV,
- Organiser et réaliser un chantier d'aménagement paysager,
- Assurer l'entretien d'un espace paysager,
- Optimiser la relation avec les clients ou les usagers,
- Assurer le suivi technico-économique de chantier,
- Etablir et justifier les éléments d'une étude technique avant devis,
- Analyser son travail au sein de l'entreprise ou du service.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Paysage ou activités connexes:

- Entreprises du paysage (création et/ou entretien d'espaces paysagers),
- Services techniques JEV des collectivités territoriales,
- Etablissements du secteur adapté ou protégé avec une activité horticole et/ou paysage.

Chef d'équipe, ouvrier hautement qualifié, moniteur encadrant technique (en ESAT...), agent du fleurissement et des espaces paysagers dans une collectivité territoriale, vendeur hautement qualifié dans une jardinerie.

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1203 : Entretien des espaces verts

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est organisée en 3 unités prenant appui sur une compétence à acquérir pour exercer les métiers visés.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		50% au moins de professionnels (chefs d'entreprise, techniciens). L'autre partie est composée de formateurs, à l'exclusion de ceux ayant contribué à la formation.
Après un parcours de formation continue	X		50% au moins de professionnels (chefs d'entreprise, techniciens). L'autre partie est composée de formateurs, à l'exclusion de ceux ayant contribué à la formation.
En contrat de professionnalisation	X		50% au moins de professionnels (chefs d'entreprise, techniciens). L'autre partie est composée de formateurs, à l'exclusion de ceux ayant contribué à la formation.
Par candidature individuelle		X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	50% au moins de professionnels (chefs d'entreprise, techniciens). L'autre partie est composée de formateurs, à l'exclusion de ceux ayant contribué à la formation.
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 19 novembre 2014 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Technicien jardins espaces verts" avec effet au 7 septembre 2014, jusqu'au 29 novembre 2019.

Arrêté du 31 août 2011 publié au Journal Officiel du 7 septembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Technicien jardins espaces verts" avec effet au 5 mars 2011, jusqu'au 7 septembre 2014.

Pour plus d'informations

Statistiques :

L'enquête d'insertion menée à l'automne 2013 sur les 446 titulaires de la certification des années 2008 à 2012 a mis en évidence le taux élevé d'emploi des ces personnes dans un contexte global pourtant dégradé par la crise économique. En effet, le taux de demandeurs d'emploi, de 6% environ, est bien inférieur à la moyenne nationale.

Les emplois occupés correspondent bien à l'objectif visé: 70% des situations connues des titulaires correspondent aux métiers visés. Et la persévérance dans le secteur professionnel reste forte dans les 5 ans suivant l'obtention du titre alors qu'en 2012 30 000 salariés des entreprises du paysage ont quitté leur métier.

Autres sources d'information :

UNMFREO

Lieu(x) de certification :

Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO) : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Gard (30) [MFR d'UZES]

Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO) : Centre - Indre-et-Loire (37) [MFR de TOURS]

Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO) : Auvergne Rhône-Alpes - Isère (38) [MFR d'EYZIN-PINET]

Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO) : Pays de la Loire - Loire-Atlantique (44) [MFR de MACHECOUL]

Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO) : Pays de la Loire - Maine-et-Loire (49) [CFP de GENNES]

Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO) : Pays de la Loire - Mayenne (53) [CFP de PORT-BRILLET]

Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO) : Normandie - Orne (61) [CFP de LA FERTE-MACE]

Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO) : Normandie - Seine-Maritime (76) [MFR de ROUEN]

Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Vaucluse (84) [MFR de RICHERENCHES]

Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO) : Pays de la Loire - Vendée (85) [CFP de LA FERRIERE]

UNION NATIONALE DES MAISONS FAMILIALES RURALES D'EDUCATION ET D'ORIENTATION 58, rue Notre-Dame de Lorette - 75009 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Etablissements

MFR d'Uzès (30)

MFR de Tours Val de Loire(37)

MFR d'Eyzin-Pinet (38)

CFP de Machecoul (44)

CFP de Gennes (49)

CFP de PORT-BRILLET (53)

CFP de La FERTE-MACE (61)

MFR de Rouen (76)

MFR de RICHERENCHES (84)

CFP de La Ferrière (85)

Historique de la certification :

La certification émane d'un titre des Maisons Familiales Rurales, titre créé à la fin des années 40. Il a toujours rempli les objectifs fixés en termes d'emplois occupés

Certification précédente : Certificat de capacité technique agricole et rurale (CCTAR) : option jardins espaces verts